



# Offre de stage :

## « Démocratie alimentaire : qui sont acteurs absents des démarches alimentaires de territoire et comment favoriser leur intégration ? »

### Contexte et problématique

#### Contexte général

La distribution alimentaire connaît de profondes mutations depuis la fin des années 90. Le renouveau des circuits courts et de l'approvisionnement local en est une illustration, et présente d'importants enjeux pour le secteur agricole, les économies régionales et au regard des attentes sociétales. Toutefois, ce mouvement foisonnant, basé sur des innovations techniques, organisationnelles, sociales, est encore peu structuré, soulève des controverses, et suscite de nouvelles concurrences.

Dans le même temps, les pouvoirs publics, à différentes échelles, se sont emparés de la question alimentaire, en ajustant le cadre institutionnel et en œuvrant au niveau des territoires pour fixant de nouveaux caps pour l'alimentation tels que l'approvisionnement local et durable, la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc. C'est dans ce contexte que se déploient les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). S'ils sont aujourd'hui peu nombreux ou peu aboutis, ils tendent à se développer de manière très rapide, sous l'impulsion des politiques publiques qui en ont fait un des fers de lance de l'ancrage territorial et de la mise en place de chaînes alimentaires courtes et de proximité. Un objectif de 500 PAT à l'horizon 2020 a ainsi été fixé avec une labellisation à la clé. Outils étendards de mobilisation de l'ensemble des parties prenantes intéressées par la problématique alimentaire dans toutes ces dimensions (sociale, environnementale, économique, santé), les PAT ne résument pas l'ensemble des actions engagées. Au contraire, c'est une multitude d'initiatives, modestes ou plus ambitieuses, issues des acteurs publics et privés, mais aussi du monde associatif ou de simples citoyens, qui foisonnent et coexistent sur les territoires.

#### Contexte du stage

Le projet proposé s'intègre dans le cadre des réflexions du RMT Alimentation Locale, dans son groupe de travail « Organisations collectives ». Plus précisément, il constitue un axe fort des réflexions sur la « gouvernance alimentaire territoriale », qui visent à analyser les dispositifs d'action collective et les processus de coordination – plus ou moins formalisés – en faveur de stratégies alimentaires qui se mettent en place sur les territoires. Ce volet est piloté conjointement par Réseau CIVAM, l'INRA et l'APCA.

Pour cette année, le groupe de travail tient à se pencher sur la question de la démocratie alimentaire, sous l'angle de la participation de tous à une démarche alimentaire de territoire. En effet, si l'alimentation tend à être de plus en plus considérée comme un commun et donc comme « l'affaire de tous », la réalité sur le terrain montre que de nombreux acteurs sont encore « en marge » de ces questions et ne participent pas ou très peu à la définition des priorités. Dès lors, la multiplication des initiatives dans le domaine alimentaire sur les territoires permet-elle de changer la donne ou constitue-t-elle au contraire l'expression d'une certaine permanence de phénomènes d'exclusion ou d'auto-exclusion ?

Les questions qui animent le groupe aujourd'hui sont les suivantes :

- Qui sont ces acteurs « en marge » qui n'ont que peu ou pas voix au chapitre sur les questions d'alimentation ? Quel statut leur est accordé ou quelle place occupent-ils ou veulent-ils dans les dispositifs qui se mettent en place (population cible, contributeurs, décideurs...) ? Quels sont les

facteurs de blocage et les conditions nécessaires à leur implication ? Quels peuvent être la plus-value et l'intérêt d'intégrer ces acteurs ?

- De quelle manière se construit une démocratie alimentaire : de quelle manière ces acteurs, qui n'ont pas l'habitude d'être mobilisés, sont-ils intégrés ou s'intègrent-ils dans les démarches alimentaires de territoire ? Quels sont les lieux d'inclusion ou d'exclusion ? Quels moyens ou dispositifs met-on en place pour favoriser la participation de tous et sortir du « toujours les mêmes » ? Quelles modalités de mise en cohérence de ces actions alimentaires avec d'autres enjeux pour les populations fragiles (habitat, transport, éducation...) ?

## Missions du stage

Le ou la stagiaire sera encadré par Réseau CIVAM ou l'INRA (décision en cours), avec l'appui de l'APCA. Il ou elle s'intégrera dans le groupe « organisations collectives » du RMT Alimentaire Locale. Son travail sera suivi par les responsables du groupe de travail et les animateurs du RMT. Des rendus réguliers seront à prévoir et les premiers résultats seront présentés pour être largement discutés lors des journées « agriculture urbaine » de Rennes en juillet 2018.

Les missions seront structurées autour de 5 axes :

- **Un état de l'art relatif aux acteurs peu mobilisés ou investis dans les démarches alimentaires territoriales** : A partir de la littérature et d'entretiens avec des personnes ressources, le/la stagiaire construira un premier panorama de la place occupée par ces acteurs et de leurs profils : Qui sont-ils ? Cherchent-ils à s'intéresser à ces questions et comment ? Pourquoi sont-ils « en marge » de ces démarches ? Comment peuvent-ils s'en saisir ? Quels sont les moyens mis en œuvre ? Quels sont les freins/blocages pour se saisir de ces questions/enjeux ?

*Une attention particulière sera portée sur cette partie exploratoire.*

- Des entretiens avec des personnes ressources afin d'identifier les moyens et dispositifs mis en œuvre sur le terrain pour favoriser l'accessibilité de ces publics aux démarches alimentaires de territoire et notamment aux instances de gouvernance territoriales
- Dans la mesure du possible, des entretiens avec des acteurs absents ou exclus dans les démarches alimentaires de territoire ou leurs représentants
- La participation à la construction de la journée « agriculture urbaine » à Rennes en juillet 2018 durant laquelle les premiers résultats du stage seront présentés et discutés
- La rédaction d'un livrable (forme encore à décider) à destination des animateurs de démarches alimentaires territoriales sur les outils pour identifier et mobiliser les acteurs habituellement absents de ces démarches alimentaires.

*L'ensemble de la méthode sera co-construite avec le/la stagiaire, le groupe de travail et les animateurs du RMT. Une grande liberté sera laissée au/à la stagiaire, aussi est-il attendu un fort esprit d'initiatives.*

## Conditions

- Durée : 6 mois à pourvoir à partir de mars - avril 2018
- Lieu : stage basé à Paris dans les locaux de l'INRA ou de Réseau CIVAM (en cours de décision). Le stagiaire pourra être amené à se déplacer dans les locaux des trois pilotes du groupe de travail.
- Indemnités : selon la réglementation en vigueur soit 15% du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 3,75 € de l'heure à raison de 7 heures par jour effectivement travaillées
- Remboursement 50% de la carte Navigo
- Si basé à Réseau CIVAM, tickets restaurants

## Profil

- Formation de Master 2 en sciences humaines et sociales et/ou formation pluridisciplinaire avec une dimension développement agricole et rural (sciences politiques, alimentation durable, systèmes alimentaires....) ou ingénieur agronome avec une sensibilité pour ces problématiques
- Intérêt pour les questions relatives à l'alimentation durable, aux démarches citoyennes autour de l'agriculture de proximité et pour les questions de gouvernance/jeux d'acteurs
- Bonne capacité de recherche, d'analyse, de rédaction et de synthèse
- Bon niveau d'anglais : être capable de faire une revue bibliographique en anglais
- Connaissance des outils d'entretien ou appétence pour ces types de démarches
- Esprit d'initiative, curiosité intellectuelle et autonomie
- Une connaissance du contexte institutionnel français et des politiques alimentaires est un plus
- Permis B

## Contact

Frédéric WALLET  
INRA UMR SAD-APT  
[frederic.wallet@agroparistech.fr](mailto:frederic.wallet@agroparistech.fr)

Laurie BARANT  
Réseau CIVAM  
[Laurie.barant@civam.org](mailto:Laurie.barant@civam.org)

Louise MACE  
Assemblée Permanente des  
Chambres d'Agriculture (APCA)  
[louise.mace@apca.chambagri.fr](mailto:louise.mace@apca.chambagri.fr)